



**Wallonie**  
**environnement**  
**SPW**

## Plan d'action

**1304 Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*, Schreber, 1774)**



**BNIP**

## Un des 23 espèces de chauves-souris de Wallonie

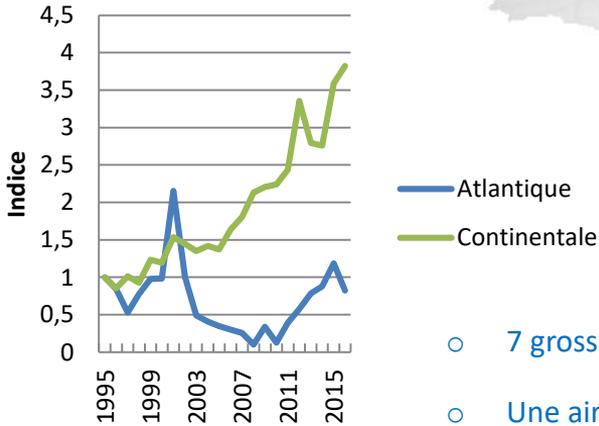
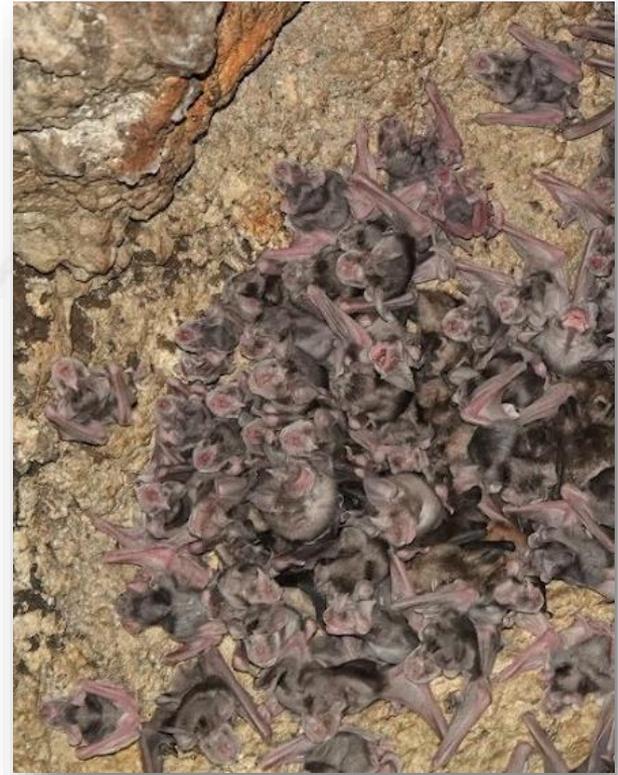
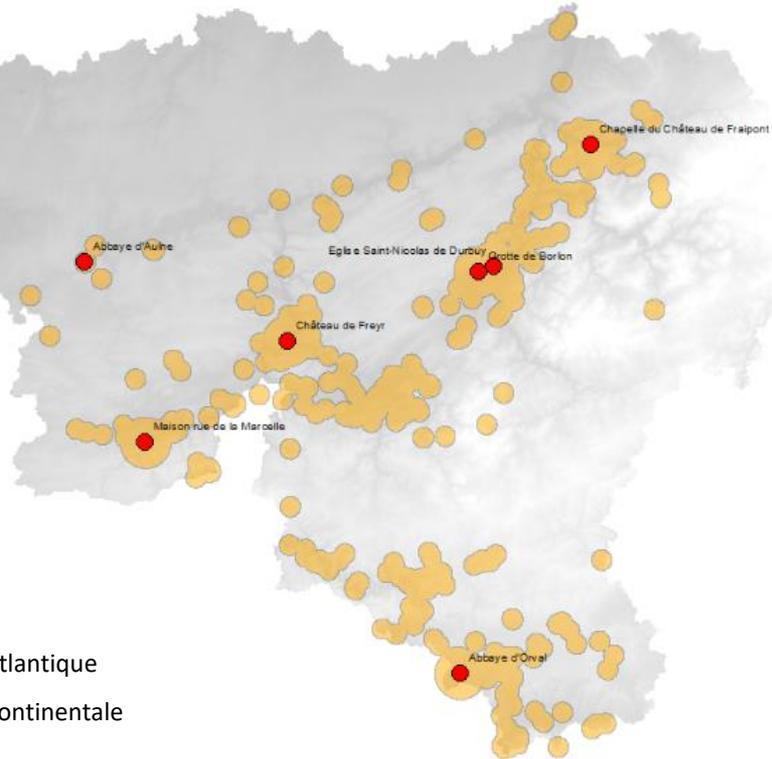


Le plus grand de nos 2 Rhinolophidés  
20-30 g



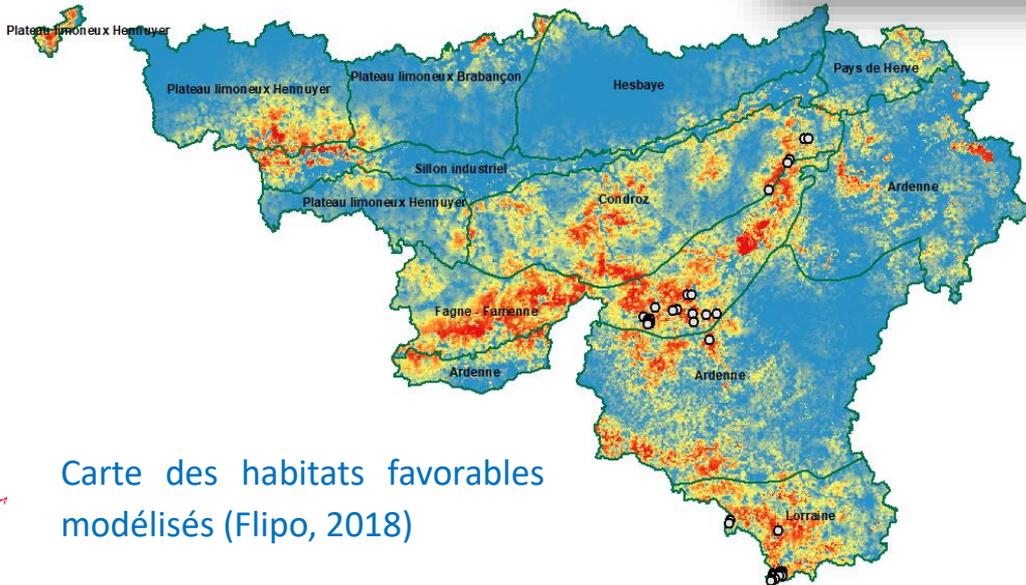
- Espèce rare et vulnérable
- Espèce Natura 2000
- Espèce en limite d'aire
- Espèce anthropophile
- Espèce troglophile
- Espèce parapluie

Population estimée : 750 et 2000 individus.



- 7 grosses colonies de reproduction connues (> 25 individus)
- Une aire de distribution large (et en augmentation récente)

# Des habitats et des exigences écologiques complexes...



Carte des habitats favorables modélisés (Flipo, 2018)

# Plan d'actions

Objectif Stratégique → Objectifs opérationnels → Actions

Objectif Stratégique 1 : Maintien et amélioration des populations

Objectif Stratégique 2 : Améliorer les connaissances

Objectif Stratégique 3 : Améliorer l'image de l'espèce auprès du grand public

Objectif Stratégique 4 : Intégrer les différents plans d'action chiro – intégrer la conservations des chiros dans les autres politiques régionales.



## Objectif Stratégique 1 : Maintien et amélioration des populations

### Objectif opérationnel 1.1. Etablir une protection effective des colonies de reproduction

- Action 1.1.1 Elaboration d'un **statut** de conservation dédié = Adapter la LCN
- Action 1.1.2 Etablissement d'un **diagnostic précis et amélioration de l'existant**. Aménagements facilitant la cohabitation (humain/chiroptère) et amélioration des caractéristiques thermiques, architecturales des gîtes
- Action 1.1.3 Création de **gîtes alternatifs**
- Action 1.1.4 Equiper les gîtes de **dispositifs de suivi** (thermohygromètre, barrières infrarouges, dispositif acoustique, caméra thermique...)



**Objectif opérationnel 1.2.** Protection effective des sites d'hibernation et des gîtes de transit.

- Action 1.2.1 Poursuite des **inventaires détaillés** des sites d'hibernation connus
- Action 1.2.2 **Améliorations/restauration** des mesures de protection.



## Objectif opérationnel 1.3. Améliorer les conditions de vie

07/11/2022

8

- Action 1.3.1 Promotions de **pratiques agricoles rhino-friendly** (bio, élevage extensif, régulation de l'usage des biocides, des vermifuges, etc.)
- Action 1.3.2 **Densification des structures de transit et de chasse** (haies, alignements d'arbres) et **plantation de feuillus** en milieu agricole (vergers, arbres isolés en pâture)





- Action 1.3.3. **Gestion forestière** (transformation des peuplements résineux).
- Action 1.3.4 Amélioration de la gestion des axes de **transit et de chasse intra forestiers** (layons, clairières arborées)
- Action 1.3.5 **Identification et traitement des points noirs anthropiques** (axes routiers accidentogènes, barrières lumineuses, ...)



## Objectif Stratégique 2 : Améliorer les connaissances

07/11/2022

10

### Objectif opérationnel 2.1. Améliorer les connaissances sur la dynamique de populations

- Action 2.1.1. intensifier et automatiser le **suivi des colonies de reproduction** (cf. action 1.1.4)

### Objectif opérationnel 2.2. Améliorer les connaissances sur la distribution



- Action 2.2.1 Recherche des **colonies manquantes** (recherche bioacoustique, télémétrie, visite de gîtes potentiels, ...)
- Action 2.2.2 Maintien et dynamisation d'une **veille acoustique passive** pour la détection des nouvelles implantations.



## Objectif opérationnel 2.3. Améliorer les connaissances sur les menaces



- Action 2.3.1 Etablir un diagnostic précis sur la **diversité génétique** de nos populations
- Action 2.3.2 Réaliser un suivi des individus sur les territoires de chasse et de transit (radio télémétrie, suivi GPS ...)



## Objectif Stratégique 3 : Améliorer l'image et la connaissance de ces espèces auprès du grand public

07/11/2022  
12



**Objectif Stratégique 4 :** intégrer les différents plans d'action chiro – intégrer la conservations des chiroptères dans les autres politiques régionales.